

# LES VALLONS

## DECEMBRE 2005

*Chers (es) habitants (es)*

*Ce trait d'union, fait le point sur tout ce qui a été entrepris sur notre Ville et sur notre Quartier, mais surtout pour mettre l'accent sur votre participation à la vie de notre quartier.*

*Votre implication a été active tout au long de l'année, que ce soit individuellement, collectivement ou pour établir le lien entre les habitants, la Municipalité et les acteurs de terrain.*

*Les visites de quartier, la réunion annuelle du Conseil de Quartier et les rencontres organisées à votre demande, ont conforté la présence de la Municipalité à vos côtés et ont permis d'accompagner dans les meilleures conditions, votre vie au quotidien.*

*Je tenais à vous remercier aujourd'hui pour le rôle que vous tenez à nos côtés. C'est cela la SOLIDARITE :*

*La responsabilité, l'échange, le respect réciproque qui permet aux hommes de vivre mieux ensemble.*

*C'est donner aux hommes, où qu'ils se trouvent, les moyens d'être autonomes, de se prendre en charge.*

*C'est affirmer que le développement de la solidarité et du lien social ne peut être durablement mis en oeuvre que par les acteurs locaux au sein de structures municipales et d'associations.*

*C'est aussi l'affaire de tous et conjointement des habitants des quartiers.*

*Avec mes salutations respectueuses et dévouées.*

**A. SALDUCCI**

**Adjoint au Maire**

**Président du Conseil de Quartier**

### ACCUEIL DE LA SEMIVIM

Accueil technique  
du lundi au vendredi  
04.42.41.38.01  
Aux heures de bureau

Accueil des urgences  
En dehors des heures  
de bureau et week-end  
04.42.41.38.38

### PERMANENCES DE LA CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT

#### Permanence juridique sur le logement

- En mairie le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14H30 à 16H30
- Maison de la Justice et du Droit (St-Roch) le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
Contact : 04.42.80.10.01

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES VALLONS DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2005**

Le Président du Conseil de Quartier, Alain SALDUCCI remercie les habitants d'être venus nombreux à cette rencontre annuelle. Il salue la présence des élus à ses côtés, ainsi que celle des techniciens.

Cette année est l'occasion de se tourner vers les perspectives et d'évoquer quelques uns des soixante grands projets de MARTIGUES pour les mois à venir. En effet, offrir plus de services à la population par la réalisation de structures adaptées et par la mise en œuvre de nouveaux projets, c'est le choix fait par la Municipalité. Associer à un principe de proximité et d'égalité de traitement des citoyens et ce, quelque soit le territoire de la Commune et la situation des personnes, c'est aussi l'enjeu de nos échanges sur la vie de quartier.

A la clôture de cette année 2005, nous pouvons faire l'état des réalisations significatives sur la ville, telles que :

- La restructuration de la médiathèque pour laquelle la fréquentation, avec plus de 5 450 adhésions, reflète le véritable engouement pour cette structure.
- La construction de l'Ecole de Saint Pierre, d'un coût de 1 920 000 euros. Dotée d'une salle polyvalente, a ouvert ses portes en septembre 2005.
- L'achèvement du Centre Technique de la C.A.O.E.B. Ce Centre devrait regrouper tous les services opérationnels de la Régie des Eaux et Assainissement, la Collecte et le traitement des ordures ménagères, la Régie des Transports Urbains.
- L'Usine Delta Recyclage, Société privée, nouvelle sur la Commune a créé à ce jour 15 emplois. Le nombre d'emplois est évolutif par rapport à l'activité du centre de recyclage.
- Le Parc de Figuerolles, avec une moyenne de fréquentation de 8000 visiteurs mensuels, confirme l'appropriation de ce parc de loisirs par tous les Martégaux.

L'année 2006 se profile et déjà d'autres grands projets :

- L'entrée Nord de Martigues pour laquelle l'aménagement devient nécessaire du fait de la fréquentation des zones commerciales, ludiques ou encore de loisirs augmentant la circulation routière et piétonne.
- Le bowling.
- L'extension de l'Hôtel de Ville avec la réalisation de l'Hôtel et du Siège de la CAOEB.
- Le déplacement au sein des locaux de l'ancien Collège Pablo Picasso à Jonquières de l'Ecole de Danse et ce, pour un coût de 1,8 million d'euros.
- La construction du Complexe Funéraire de Réveilla, coût 4,5 millions d'euros, rendue nécessaire devant la forte demande de la population. Il sera érigé sur 4000m<sup>2</sup> d'espaces fortement végétalisés, permettant l'accompagnement global des défunts et de leurs familles. Il bénéficiera d'une salle omnicultes, de 6 salons de présentation des corps et d'une unité froide qui peut accueillir 9 corps.
- Suite à l'enquête publique dans le cadre de la révision simplifiée du Plan d'occupation des sols et par délibération du Conseil Municipal, la réalisation du Complexe de Thalassothérapie Hôtellerie, à Sainte-Croix-La Saulce, a reçu un avis favorable. Nous sommes dans l'attente du dépôt de projet de cet aménagement de la part du promoteur.

Sous trois ans,

- La création et l'aménagement de la ZAC de la Route Blanche, sur laquelle seront construits entre 700 et 1000 logements : requalification de l'axe Julien Olive, avec deux voies de circulation et réaménagement du Boulevard des Rayettes.

Ces réalisations et ces grands projets confirment les choix budgétaires pris par la Municipalité en matière de services publics. Ils s'appuient notamment sur trois principes auxquels la Ville est particulièrement attachée : la solidarité, l'égalité et l'équité

- ✗ **pour offrir** aux Martégaux et aux Martégaux un quotidien décent. Cela se traduit par un niveau d'imposition correct : 271 euros, par rapport aux autres communes du Département : 460 euros, soit 69 % de différence.
- ✗ **pour conforter** la qualité de l'offre publique de santé sur notre commune et ses environs avec la modernisation et l'extension de l'Hôpital, le partenariat avec le privé pour la Maison Médicale de garde : 300 consultations par mois, près de 40 médecins en relais et enfin l'Atelier Santé Ville qui regroupe Martigues et Port de Bouc, menant un travail de concertation avec plus de 400 personnes pour évaluer les besoins en terme de santé publique.
- ✗ **pour permettre** aux habitants de notre ville de pouvoir se loger décentement à des prix raisonnables. Martigues est à 34 % de logements sociaux, au dessus du quota de 20 % imposé par l'État. 5 821 logements sur les 20 000 que comptent Martigues sont des logements sociaux.

**Le quartier des Vallons** : Comme chaque année, dans une démarche prioritaire au travers de la démocratie locale, nous sommes intervenus dans le quartier pour améliorer l'utilisation des lieux de vie, pour sécuriser les chemins ou pour améliorer les espaces publics :

- Opération du Mazet des Puits par la Logirem dans le cadre de la démolition/reconstruction du quartier de Boudème,
- Livraison par la SEMIVIM des logements locatifs : les Campanules et les Cyclamens,
- Le Parking de Brise Lames,
- Le réaménagement du Carrefour Route de la Vierge et Boulevard Louise Michel,
- Liaison Rue Jean Bouin, prolongement vers le boulevard Louise Michel.
- Rue Eugène Varlin, réalisation prochaine de cinq places,
- A l'implantation future, par la SEMIVIM, de 8 lots sur les délaissés du Mazet des Puits.

## ***Les thèmes abordés par les habitants***

### **La circulation et le stationnement**

**Allée J. Robic** : Depuis la livraison des Campanules, le parking de cette allée est utilisé par les habitants de ce nouveau lotissement. Il est souhaitable qu'un grillage ou des pyracanthas soient installés afin d'empêcher ce passage. La SEMIVIM devrait intervenir.

Il est ensuite demandé si la gestion de cette allée pourrait être reprise par la Ville.

**Allée Eugène Pottier et montée E. Pottier** : étonnement d'un habitant qui depuis 10 ans n'a jamais connu la verbalisation à cet endroit. Il signale que depuis deux semaines des verbalisations fréquentes sont effectuées sur tous les véhicules stationnant du côté gauche de la voie. Cette démarche est faite suite à des appels d'habitants car les voitures bien que le parking des Symphonides soit complètement inutilisé, se garent sur les trottoirs, et portent atteinte à la sécurité des piétons : enfants et adultes. Un participant fait remarquer que la verbalisation n'est pas la meilleure solution. Ne peut-on pas envisager un système de barrières par exemple ?

Monsieur CAMOIN se rendra sur place avec les services de la Ville afin d'étudier la question en prenant en compte la configuration du lieu.

Il précise qu'il faut trouver «le moyen de canaliser le stationnement ». De plus, cette question se retrouve sur tous les quartiers. Les gens garent de moins en moins leur véhicule dans leur garage ou parking souterrain. L'augmentation du nombre de véhicules sur la ville confirme la nécessité pour les conducteurs de faire preuve de davantage de civisme.

**Rue Eugène Varlin** : Le stationnement devant les garages est réglé. La Logirem en lien avec le Service Médiation Prévention et Sécurité a expliqué la règle concernant l'attribution du logement avec le garage et les places de stationnement réputées publiques.

Concernant le manque de visibilité dangereux pour les riverains qui remontent la rue Eugène Varlin, la démarche préconisée est d'intervenir auprès de l'habitant dont la clôture est trop haute.

Au niveau de la grande descente, la vitesse est excessive. Il est rappelé que légalement les « dos d'âne » sont interdits et, à la demande de mise en sens unique de cette voie, Monsieur CAMOIN exprime son désaccord, car il est constaté que la mise en sens unique accroît la vitesse des véhicules. Les conducteurs doivent respecter la vitesse limitée à 30 kms/h.

**Ecole Louise Michel** : il est demandé que soit étudiée une amélioration du stationnement à l'arrivée dans les Mahonias car les parents venant chercher leurs enfants à l'école se garent à cet endroit.

Monsieur SALDUCCI mentionne qu'il s'agit d'une question récurrente auprès de toutes les écoles : il faudrait « changer les mentalités » et il conseille aux riverains proches de l'école d'utiliser moins souvent leur véhicule pour accompagner les enfants.

Un participant signale l'absence de sécurité des lycéens et des conducteurs au niveau du parking du **Lycée P. Langevin**.

Monsieur CAMOIN mentionne que la sécurisation de ce parking est prise en compte dans le cadre de la réfection de l'entrée Nord.

**ZAC de la Route Blanche** : le projet avance. Les aménagements seront réalisés sur trois ans : deux ans de procédure d'acquisition des parcelles et un an de travaux.

**Au niveau du Viaduc** : le panneau de signalisation « Sortie Martigues Nord » est manquant, entraînant une situation de danger pour les véhicules qui changent de voie au dernier moment.

Monsieur CAMOIN informe que la DDE, compétente sur ce territoire, envisage d'intervenir. Actuellement, des panneaux jaunes provisoires sont installés.

### **La collecte des ordures ménagères, tri sélectif et les encombrants**

**Bâtiment A - les Hélianthes** : des ordures ménagères sont régulièrement déposées devant le local à ordures. L'ouverture des sacs a été effectuée afin de vérifier l'identité des personnes qui font preuve d'incivisme. Convoqués par la SEMIVIM et la Direction Médiation Prévention et Sécurité, les locataires seront verbalisés si cela se reproduit.

Une augmentation du nombre de collecte du tri sélectif est souhaitée en égard au résultat positif du comportement civique des usagers.

**En ce qui concerne les encombrants déposés intempestivement**, des surveillances vont être organisées. Les personnes prises sur le fait seront verbalisées.

L'objet de ce compte rendu ne vise à retenir que les questions de nature à alimenter le débat global. Les points non évoqués ici feront l'objet du suivi de nos services : arrêt des ventilations mécanisées en cas de risque majeur, plantations rue Louison Bobet.

### **Le Conseil de Quartier des Vallons**

*s'est déroulé le 1<sup>er</sup> décembre 2005 au Club House Julien Olive.*

*Il a débuté vers 17h30 pour une durée de deux heures.*

**39 personnes** étaient présentes à ce Conseil de Quartier réparties de la manière suivante :

- **3 élus**, Messieurs SALDUCCI, LOMBARDI, CAMOIN,
- **7 techniciens** représentants des Services Municipaux
- **3 bailleurs**
- **1 journaliste**
- **25 habitante(s)** et **représentants d'associations**